

Référence : KS2606

Date de révision : 07/14/2022

Version : 1 - 3 / CDN

Date d'impression : 12/10/2022

SECTION 1. IDENTIFICATION**Identification de la compagnie:**

Heubach Colorants Germany GmbH
Brüningstraße 50
Frankfurt am Main, 65929
N° de téléphone: +49 69 305 13619

Information sur la substance/préparation:

E-mail: SDS.PI.NORAM@clariant.com

N° de téléphone d'urgence: +1 800-424-9300 CHEMTREC, +1
703) 527-3887 INTERNATIONAL

Nom commercial: Anodal OL p**Numéro du produit:** 102707

Famille chimique: Polyarylsulfonate
Mélange
Mélange contenant un produit de condensation d'acides
arylsulfoniques lié à un méthylène

Usage: Intermédiaire**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux**

Poussière combustible : Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

Conseils de prudence : P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Autres dangers

Pas de dangers particuliers à signaler.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Nature chimique : Polyarylsulfonate
Mélange**Composants**

Aucun ingrédient dangereux

Référence : KS2606

Date de révision : 07/14/2022

Version : 1 - 3 / CDN

Date d'impression : 12/10/2022

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle si nécessaire.
Consulter immédiatement un médecin.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- En cas de contact avec la peau : Laver soigneusement avec du savon et de l'eau pendant 15 minutes. En cas d'irritation consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières.
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 15 minutes.
Faire immédiatement appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.
- En cas d'ingestion : Si la victime est consciente, lui donner beaucoup d'eau à boire.
Consulter un médecin.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Les symptômes possibles connus sont ceux qui sont déduits de l'étiquetage (voir Section 2).
Aucun autre symptôme connu.
- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : Poudre chimique sèche
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre sèche
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:
Dioxyde de carbone (CO₂)
Monoxyde de carbone
Anhydride sulfureux

Référence : KS2606

Date de révision : 07/14/2022

Version : 1 - 3 / CDN

Date d'impression : 12/10/2022

Équipements de protection particuliers des pompiers : Appareil respiratoire autonome

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection.
Assurer une ventilation adéquate.
Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.
Ne pas respirer les poussières.
Solides combustibles

Précautions pour la protection de l'environnement : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Prévenir les autorités compétentes en cas de fuite du gaz ou en cas de pénétration dans des cours d'eau, le sol ou la canalisation.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Méthodes de nettoyage - déversement mineur
Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.
Éliminer selon la réglementation en vigueur les résidus imprégnés par le produit.
Méthodes de nettoyage - déversement important
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles.
Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

Risque d'explosion de poussière.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
L'équipement électrique doit être protégé de façon appropriée.
Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation de poussière. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Mettre à terre les charges électrostatiques.
Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.
Conserver le conteneur fermé.
Laver soigneusement après manipulation.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver le récipient bien fermé.
Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.

Référence : KS2606

Date de révision : 07/14/2022

Version : 1 - 3 / CDN

Date d'impression : 12/10/2022

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Mesures d'ordre technique : Un système d'échappement local et / ou général est recommandé lorsque les expositions des employés sont égales ou supérieures aux limites d'exposition professionnelle (OEL).

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Porter un masque approuvé par le NIOSH contre les particules selon les normes N, R, ou P95 ou 100 ou l'équivalent en l'absence de contrôle approprié de l'environnement de travail. Le type de respirateur dépend du niveau d'exposition.

Protection des mains

Remarques : Caoutchouc butylique, PVC ou Néoprène

Matériel : Chloroprène

Délai de rupture : < 60.0 min

Protection des yeux

: Lunettes de sécurité ou des lunettes anti-éclaboussures contre les produits chimiques.

Protection de la peau et du corps

: Porter des vêtements de protection avec les manches longues et des gants, pour éviter tout contact de la peau.

Mesures de protection

: Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation.
S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

Mesures d'hygiène

: Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.
Utiliser une crème protectrice pour la peau avant de manipuler le produit.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : poudre

Couleur : jaune

Référence : KS2606

Date de révision : 07/14/2022

Version : 1 - 3 / CDN

Date d'impression : 12/10/2022

Odeur	:	inodore
Seuil olfactif	:	non requis
pH	:	5.0 - 8.0 Concentration: 10 g/l
Point de fusion	:	> 200 °C Décomposition: oui
Point d'ébullition	:	(1,013 hPa) Décomposition: oui Non applicable
Point d'éclair	:	Non applicable
Taux d'évaporation	:	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	:	non déterminé
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Non applicable
Densité de vapeur relative	:	Non applicable
Densité relative	:	donnée non disponible
Densité	:	non déterminé
Masse volumique apparente	:	env. 550 kg/m ³
Solubilité(s) Hydrosolubilité	:	200 g/l soluble (20 °C)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	non déterminé
Température d'auto-inflammation	:	Non applicable
Température de décomposition	:	>= 210 °C
Viscosité Viscosité, dynamique	:	Non applicable

Référence : KS2606

Date de révision : 07/14/2022

Version : 1 - 3 / CDN

Date d'impression : 12/10/2022

Viscosité, cinématique	: Non applicable
Propriétés comburantes	: donnée non disponible
Sensibilité aux chocs	: Pas sensible aux chocs.
Poids moléculaire	: donnée non disponible
Taux de corrosion du métal	: Non applicable
Énergie minimale d'ignition	: non déterminé
Taille des particules	: non déterminé

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	: Stable
Possibilité de réactions dangereuses	: Danger potentiel d'une explosion de poussières.
Conditions à éviter	: Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
Matières incompatibles	: Aucun(e).
Produits de décomposition dangereux	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation
 Contact avec la peau
 Contact avec les yeux
 Ingestion

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	: Remarques: donnée non disponible
Toxicité aiguë par voie cutanée	: Remarques: donnée non disponible

Référence : KS2606

Date de révision : 07/14/2022

Version : 1 - 3 / CDN

Date d'impression : 12/10/2022

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Remarques : donnée non disponible

Mutagenicité sur les cellules germinales

Produit:

Génotoxicité in vitro : Remarques: donnée non disponible

Mutagenicité sur les cellules germinales - Evaluation : Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Produit:

Cancérogénicité - Evaluation : Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Produit:

Toxicité pour la reproduction : Pas d'information disponible.
- Evaluation

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Produit:

Remarques : donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Produit:

Remarques : donnée non disponible

Toxicité à dose répétée

Produit:

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

Référence : KS2606

Date de révision : 07/14/2022

Version : 1 - 3 / CDN

Date d'impression : 12/10/2022

Toxicité par aspiration**Produit:**

donnée non disponible

Expérience de l'exposition humaine**Produit:**

Informations générales : Les symptômes possibles connus sont ceux qui sont déduits de l'étiquetage (voir Section 2).

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Produit:**

- Toxicité pour les poissons : CL0 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE0 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Desmodesmus subspicatus (Algue verte)): > 10 - 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : Remarques: donnée non disponible
- Toxicité pour les microorganismes : CI50 (boue activée): > 100 mg/l
Point final: Toxicité pour les bactéries (inhibition de la respiration)
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Persistance et dégradabilité**Produit:**

- Biodégradabilité : Type de Test: aérobique
Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 25 - 50 % (COT)
Méthode: Test de confirmation OCDE
- Demande Chimique en Oxygène (DCO) : 1,270 mg/g

Potentiel de bioaccumulation**Produit:**

- Bioaccumulation : Remarques: donnée non disponible

Référence : KS2606

Date de révision : 07/14/2022

Version : 1 - 3 / CDN

Date d'impression : 12/10/2022

Mobilité dans le sol

donnée non disponible

Autres effets néfastes**Produit:**

Cheminement et devenir dans l'environnement : Remarques: donnée non disponible

Information écologique supplémentaire : Le produit ne contient pas d'halogènes organiques influençant la valeur en AOX.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Incinérer dans un four contrôlé et agréé avec lavage des gaz de combustion et contrôle des émissions gazeuses. Observer les prescriptions légales au plan national et au plan local.

Emballages contaminés : Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG	Marchandise non dangereuse
IATA	Marchandise non dangereuse
IMDG	Marchandise non dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS****Texte complet pour autres abréviations**

AllC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport

Référence : KS2606

Date de révision : 07/14/2022

Version : 1 - 3 / CDN

Date d'impression : 12/10/2022

maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Pour plus d'informations, contacter Product Stewardship.

Date de révision : 07/14/2022

Format de la date : mm/jj/aaaa

Ces informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et ont pour objet d'apporter une description générale de nos produits et de leurs applications possibles. Heubach n'accorde aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, l'adéquation, la quantité ou l'absence de défaut et n'assume aucune responsabilité qui serait en relation avec l'utilisation des informations fournies. Chaque utilisateur des produits concernés est responsable de l'adéquation entre les produits de la société Heubach et l'application qu'il entend en effectuer. Aucune garantie expresse ou implicite n'est donnée quant à la qualité marchande, l'adaptation, l'adéquation à une utilisation particulière ou autre, de tout produit ou service. Aucun élément intégré dans ces informations n'a vocation à écarter les conditions générales de vente de la société Heubach qui trouvent toujours application, sauf accord écrit contraire. Tous droits de propriété intellectuelle et industrielle doivent bien évidemment être respectés. Eu égard à des changements possibles dans nos produits, ou à des modifications des réglementations et lois nationales et internationales, les paramètres de nos produits peuvent être modifiés. Les Fiches de Données Sécurité qui rappellent les instructions essentielles relatives aux produits concernés, notamment en matière de sécurité, et qui doivent être respectées avant toute manipulation ou stockage des produits Heubach, sont remises avec les produits et sont également disponibles sur demande. Il appartient à l'utilisateur de procéder à un nouvel examen de la Fiche de Données Sécurité applicable, avant la manipulation et le stockage de chaque produit. Pour toute information complémentaire, l'utilisateur est invité à contacter Heubach.